

Mercredi 19.03.14 | 47e année | No 9

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Serrières, bientôt le bout du tunnel

Après les discours officiels dont celui de la Conseillère fédérale Doris Leuthard, les premiers automobilistes se sont engouffrés dans les tunnels de Serrières appréciant que le chaînon manquant de l'A5 ait été enfin réalisé.

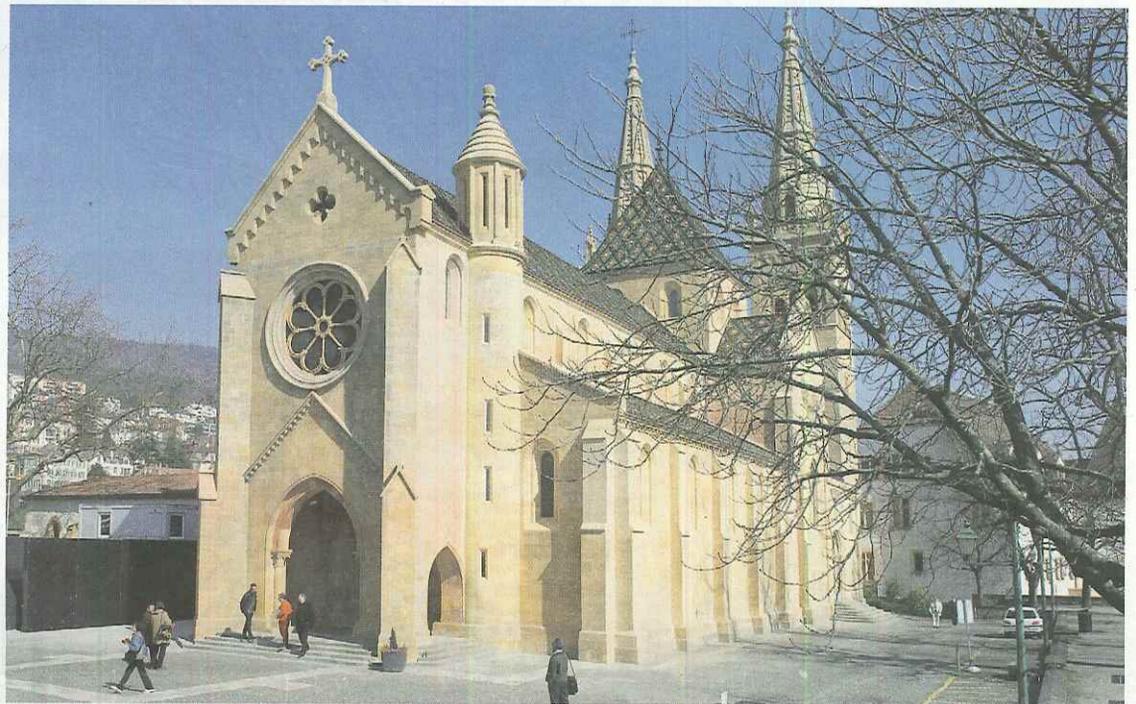
Mais surtout, les habitants ont pu immédiatement se rendre compte de l'important volume de trafic qui, désormais, ne passe plus sous leurs fenêtres.

Ce progrès est inestimable car il touche à la qualité de la vie. Et ce n'est pas terminé puisque le Conseil général de la Ville de Neuchâtel se prononcera prochainement sur une demande de crédit portant sur les aménagements en surface du secteur allant du parking dit de PMI jusqu'au port de Serrières.

A réaliser dès 2014 pour compléter le secteur d'ici fin 2015, l'accès au lac par-dessus l'autoroute, le déplacement et la réfection des arrêts du Littorail, les cheminements piétonniers et cyclistes, ou encore les aménagements de surfaces végétalisées. Le tout pour le bonheur des habitants de notre ville et pour les générations futures.

La véritable sortie du tunnel... c'est pour bientôt.

*Pascal Sandoz
Directeur des infrastructures
et des énergies*



Les travaux de conservation-restauration redonnent des couleurs lumineuses à la Collégiale.

La Collégiale reste accessible

La Direction de l'urbanisme a dévoilé jeudi le programme de la deuxième étape des travaux de réhabilitation de la Collégiale. Après l'enveloppe extérieure, le chantier se déplacera au cœur de l'édifice. Devisés à 15,2 millions de francs, les travaux s'organiseront en trois phases, qui s'échelonneront d'août 2014 à décembre 2022. Durant toute cette période, l'usage de la Collégiale sera maintenu.

«Le maintien tout au long du chantier de l'usage de la Collégiale, même partiel, a constitué le critère déterminant dans la mise en place du programme des travaux», a relevé Pascal Solioz, chef du Service des bâtiments et du logement. En parallèle, la

Ville entend mener des travaux pour réaménager le Temple du Bas en centre de congrès. Les interventions dans les deux bâtiments seront coordonnées de manière à ce qu'un lieu cultuel reste à disposition en ville de Neuchâtel.

Cette deuxième étape de travaux de réhabilitation de la Collégiale concerne l'intérieur du bâtiment, et touche ainsi à la fonction même du lieu. L'église accueille des activités culturelles et culturelles. Dans ce contexte, la Direction de l'urbanisme a mis sur pied un groupe de travail, qui réunit les utilisateurs principaux de la Collégiale, pour préparer le programme des travaux de cette deuxième étape. Les besoins et attentes de chacun ont pu être intégrés dans le projet.

Le chantier se déroulera en trois phases jusqu'en 2022. D'août 2014 à l'hiver 2016, les travaux se concentreront sur la restauration du cloître et sur les aménagements à l'est de celui-ci. Durant ce laps de temps, la Collégiale restera totalement ouverte au public. De 2017 à 2019, les travaux concerneront le cœur de la bâtisse. L'orgue Saint-Martin sera déplacé au fond de l'église, afin de permettre les cultes et les concerts. Deux-cent-trente places seront conservées. De 2020 à 2022, une rocade interviendra: le culte s'installera dans la partie orientale restaurée avec environ 110 places maintenues. Le Conseil général se prononcera sur le sujet lors de sa prochaine séance (voir pp. 8-9). (ak)



La Ville de Neuchâtel boucle son exercice 2013 sur un bénéfice de quelque 5 millions de francs.



Festi'neuch a dévoilé mardi le programme de sa 14^e édition, qui aura lieu du 12 au 15 juin aux Jeunes-Rives.



Kadebostany et Junior Tshaka présentent ce week-end leur univers à la Case à chocs, comme à la maison.



La deuxième étape des travaux de réhabilitation de la Collégiale offrira une ouverture accrue au public

Le cœur de la Collégiale sera bientôt en

Le Conseil général se prononcera lundi 31 mars sur la deuxième étape des travaux de restauration-conservation de la Collégiale. Ceux-ci concernent le cœur de l'édifice ainsi que le cloître. Le Conseil communal sollicite un crédit de 15,2 millions de francs, dont 9,2 millions à charge de la Ville, afin de poursuivre le chantier. Celui-ci doit démarrer en août prochain pour s'étendre jusqu'en 2022.

« Construite au XII^e siècle, la Collégiale est classée site d'intérêt national par l'Office fédéral de la culture. Elle est par ailleurs le monument touristique le plus visité du canton. Nous avons la volonté de mettre en valeur ce patrimoine exceptionnel et historique », a indiqué en conférence de presse Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme. Après une première étape consacrée à l'enveloppe de la Collégiale (voir encadré), les travaux se concentreront sur l'intérieur du bâtiment. Ils s'organiseront en trois phases pour garantir l'usage, même partiel, de l'église.

Améliorer l'ouverture du lieu

Les principaux utilisateurs de la Collégiale ont été intégrés au projet, et ont pu faire part de leurs attentes. Les

« La disposition des deux orgues sera intervertie pour gagner de la place »

travaux de la deuxième étape visent notamment à ouvrir davantage la Collégiale au public. Pour ce faire, deux interventions sont prévues. D'une part, une meilleure liaison sera aménagée entre l'édifice et le cloître. « Nous allons remettre ces deux parties en commun de manière à créer davantage de synergies entre elles », a précisé Christophe Amsler, architecte. D'autre part, l'accès à l'édifice par le portail sud sera valorisé, permettant ainsi une mise en valeur du cénotaphe. Les visiteurs déboucheront directement dans le chœur libéré de l'orgue Saint-Martin, et profiteront d'un espace généreux et lumineux. En effet, la disposition des deux orgues sera intervertie de manière à gagner de la place. Par ailleurs, la disposition du lieu a été repensée pour renforcer les activités culturelles et culturelles. Les utilisateurs bénéficieront d'un confort accru grâce à l'installation généralisée d'un chauffage au sol, à la réhabilitation du

sol et à de nouveaux équipements. Le mobilier et l'agencement seront également améliorés.

« D'importants travaux de conservation-restauration auront lieu à l'intérieur du bâtiment »

D'importants travaux de restauration

Compte tenu de l'importance historique du bâtiment, la Ville de Neuchâtel a fait appel à des spécialistes. « Le projet de restauration respecte, et reste fidèle à l'esprit de l'intervention de Léo Châtelain, datant de 1870 », ont exprimé en chœur Christophe Amsler et Danilo Mondada, architectes. D'importants travaux de conservation-restauration auront lieu à l'intérieur du bâtiment. Les parois seront nettoyées pour éclaircir et uniformiser leur teinte. Le plafond bleu étoilé sera conservé. « Des sondages ont permis de voir qu'il n'y avait pas d'autres dessins en dessous », a noté Christophe Amsler. Le ciel étoilé sera remis au propre et

nettoyé de ses coulures pour retrouver des couleurs plus claires et éclatantes.

Subventions et participation de privés

Les travaux de la deuxième étape de rénovation de la Collégiale sont estimés à 15,2 millions de francs, dont 9,2 millions à charge de la Ville de Neuchâtel et 4,7 millions de subventions fédérale et cantonale. Le Conseil d'Etat a annoncé que le soutien cantonal à la restauration de la Collégiale sera soumis en 2015 au Grand Conseil. Quant à la subvention fédérale, elle sera inscrite dans la prochaine convention-programme des travaux. Par ailleurs, la rénovation de l'orgue Walcker fera l'objet d'une recherche de fonds privés pour un montant total de 1,3 million de francs. Le Conseil général se prononcera lundi 31 mars à propos de cet objet. (ak)



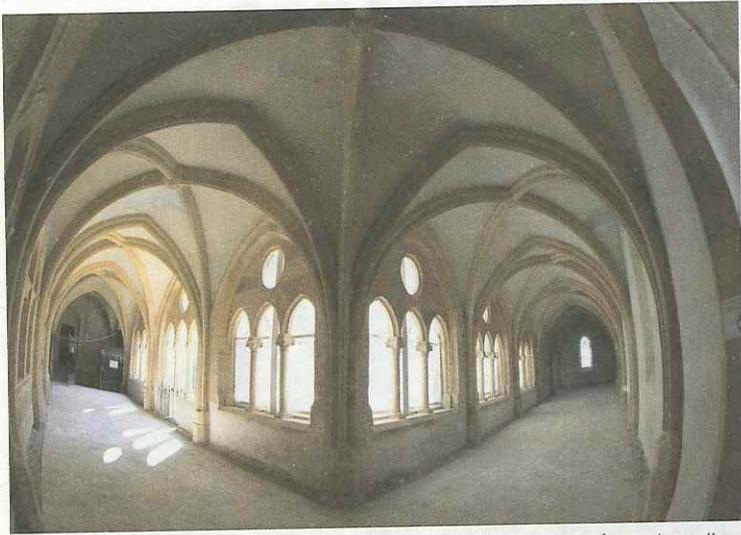
La Collégiale en fête

Les travaux de la première étape de réhabilitation de la Collégiale sont pratiquement achevés. Initiés en 2009, ceux-ci concernent l'enveloppe du bâtiment. « Des études préparatoires avaient été menées avec des équipes pluridisciplinaires. Cette bonne préparation du dossier nous a permis de tenir le budget », s'est réjoui Fabien Coquillat, architecte-urbaniste communal adjoint. Pour rappel, le Conseil général avait accepté en juin 2008 un crédit de 8,3 millions de francs pour démarrer un long et vaste chantier de rénovation. La majeure partie des mandats de conservation-restauration a pu être confiée à des entreprises de la place. Des retards ont quelque peu perturbés le bon déroulement des travaux à la suite de recours concernant les adjudications. En effet, la Collégiale s'est trouvée en chantier pour les festivités du Millénaire. « Nous avons largement tiré parti de la situation en proposant toute une série de visites, notamment sur les échafaudages », a relevé Fabien Coquillat. Pour marquer la fin des travaux de la première étape de restauration de la Collégiale, ses utilisateurs organisent dimanche de Pâques, le 20 avril, une grande fête ouverte au public. Sonnerie des trompettes du haut des tours de l'édifice, chasse aux œufs et concert figurent au programme.

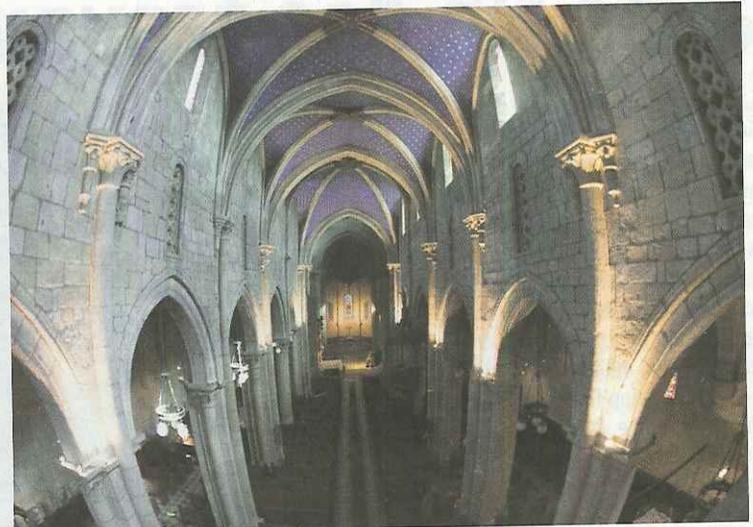
De gauche à droite: Christophe Amsler, Pascal Solioz, Mark Hübscher, Grégoire Oguey, Olivier Arni, Jacques Bujard/Fabien Coquillat et Danilo Mondada ont présenté jeudi la deuxième étape de restauration de la Collégiale.



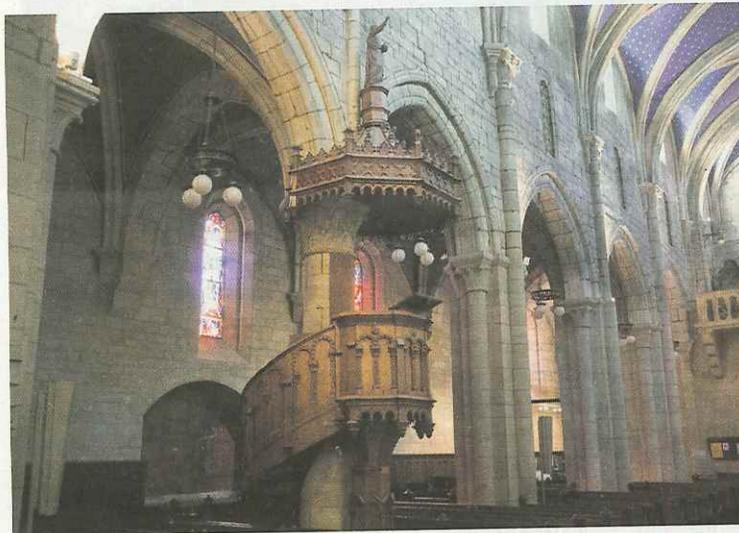
chantier



L'accès historique au cloître par la Collégiale sera rétabli par la réouverture d'une ancienne porte.



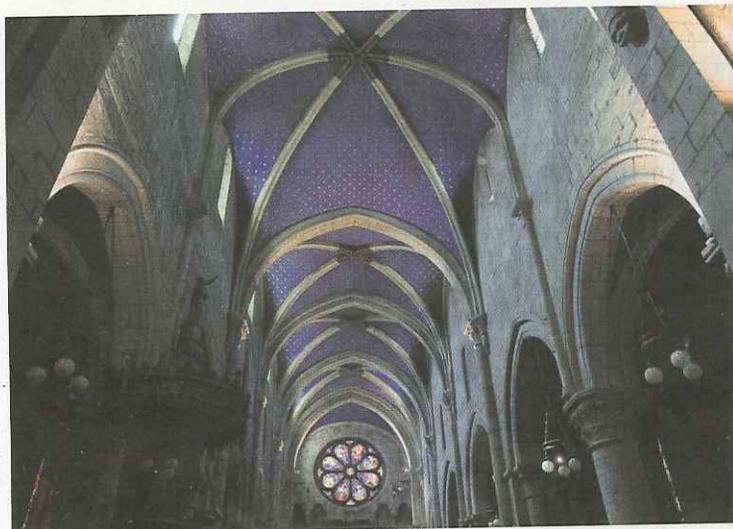
Les pierres qui composent les parois intérieures de l'édifice seront nettoyées, et un badigeon d'intégration leur sera appliqué pour diminuer les écarts de teinte.



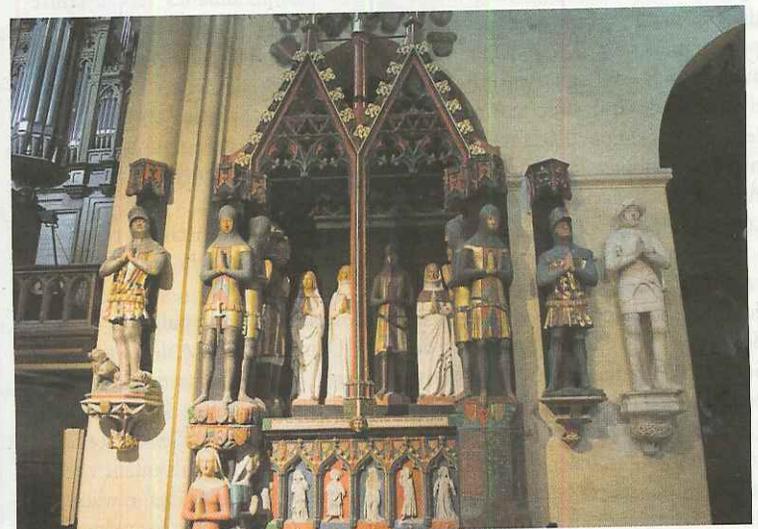
L'ensemble du mobilier sera restauré, les bancs seront rendus plus confortables et leur disposition sera modifiée.



L'orgue Walcker restauré dans son état de 1870 sera déplacé dans le transept sud, à la place de l'orgue Saint-Martin et vice-versa.



Le plafond au ciel bleu étoilé sera complètement remis à jour pour retrouver des couleurs éclatantes.



Les parements de la Collégiale seront restaurés pour offrir un cadre plus beau et lumineux à l'image du test effectué sur les surfaces qui entourent le cénotaphe.